

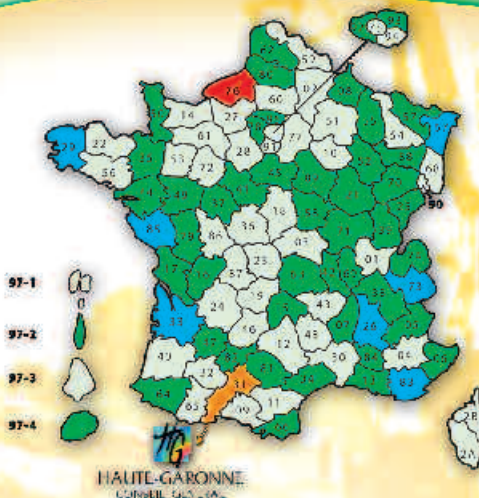
Rencontres ADC

■ 1997-2003

■ 2004

■ 2005

Carte au 30.08.2004



## sommaire

- ◆ Edito
- ◆ Actualités ADC
- ◆ Portrait
- ◆ Zoom
- ◆ Parutions
- ◆ Agenda

## Edito



**Chers Départements Cyclables,**

Je vous souhaite chaleureusement la bienvenue en Haute-Garonne aux 8<sup>èmes</sup> rencontres des départements cyclables. A vous ainsi qu'à ceux qui n'auront pu faire le déplacement à Toulouse, j'indique que cette année, les journées sont placées sous le signe du Vélo & Tourisme. Mon département, la Drôme, est pionnier dans le domaine. Je suis donc particulièrement averti de l'enjeu du cyclable dans les politiques de valorisation touristique.

Je suis d'autant plus sensible à ces 8<sup>èmes</sup> rencontres qu'elles marquent le 5<sup>ème</sup> anniversaire de la création de l'ADC et la fin de mon mandat de président. Cette année, je passe en effet le flambeau de la présidence à un autre département cyclable.

Croyez bien que je regrette de ne plus remplir ces fonctions qui me tenaient à cœur. Cela ne signifie pas pour autant que je me retire

complètement et je continuerai à suivre de près les activités de l'ADC, comme je le fais depuis sa création en 1999.

Ces changements n'enlèvent néanmoins rien à mon plaisir d'assister à ces nouvelles rencontres qui, d'année en année, sont la scène privilégiée de travaux fructueux et conviviaux. Nul doute que ces journées seront aussi réussies que celles du Finistère l'an passé et que l'accueil des Hauts-Garonnais sera à la hauteur de la convivialité de nos amis Bretons.

Pour ceux d'entre vous qui n'auraient pas pu faire le déplacement, je vous invite à prendre connaissance des actes de ces journées très prochainement sur le site de l'ADC.

Au nom de toute l'équipe de l'Association des départements cyclables, je vous souhaite à tous de très bonnes journées.

**Robert Palluel**

## Actualités ADC

### Bienvenue en Haute-Garonne

Près de 300 congressistes sont attendus aux 8<sup>èmes</sup> rencontres des départements cyclables. Les équipes du Conseil général de la Haute-Garonne ont fait appel à tout leur savoir-faire et leur sens de l'hospitalité pour faire de cette édition une réussite. Axées sur le thème "vélo et tourisme", ces journées conviviales seront l'occasion d'échanger, discuter, fédérer les départements cyclables et leurs partenaires autour des enjeux du tourisme à vélo au travers de débats techniques, et d'une exposition dédiée au rôle des CDT.

### La voie verte dans le Code de la Route : une proche réalité

La proposition de l'ADC visant à inclure la notion de voie verte au Code de la Route aurait été examinée et favorablement accueillie par la section des travaux publics du Conseil d'Etat le 20 juillet. Cette nouveauté viserait à inclure une définition de la voie verte dans l'article R. 110-2 du Code de la route comme "route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers". La parution du décret au Journal Officiel

est prévue à l'automne 2004. C'est une grande satisfaction de l'ADC qui, depuis 2002, réclame ce statut au nom de ses 56 adhérents.

Pour définitivement sécuriser et légitimer le statut de la voie verte, il ne reste donc plus qu'à l'inclure également dans le Code de la voirie routière. Cet aspect moins évident de la question "voie verte" n'a pas encore été examiné et devra certainement faire l'objet d'un examen juridique approfondi.

### Mise à jour intégrale des ouvrages ADC

Avec 5 années d'existence et déjà 6 ouvrages techniques, l'ADC a à cœur de mettre à jour ses éditions à mesure des évolutions techniques, touristiques et juridiques. Les éditions Techni.Cités publient désormais l'intégralité des parutions ADC. Le Dossier d'Experts et les deux premiers ouvrages sont donc complétés par trois numéros mis à jour : *L'Essentiel sur...*

- 1- Politique cyclable et valorisation touristique.
- 2- Modèles de valorisation touristique.
- 3- Aspects juridiques des aménagements cyclables.

Chaque département adhérent sera destinataire de ces nouveaux ouvrages qui seront en outre présentés en avant-première aux 8<sup>èmes</sup> rencontres des départements cyclables à Toulouse.

### Réalisation d'une mallette pédagogique

Le comité technique ADC, composé de correspondants du Var, du Rhône, des Bouches-du-Rhône et de la Haute-Garonne, vient d'achever le pilotage lancé en 2003 pour l'élaboration d'une mallette pédagogique. Ce support a été réalisé directement à partir des ouvrages de l'ADC et de la documentation de référence. Ce nouvel outil ADC vient d'être proposé à différentes délégations régionales du CNFPT pour figurer au catalogue 2005 de leurs formations. Chaque collectivité adhérente à l'ADC sera destinataire du CD pédagogique avec la possibilité d'une initiation gratuite à son utilisation le 28 octobre ou le 7 décembre 2004. Ces sessions se tiendront au Conseil général du Rhône, et s'adressent aux techniciens des départements cyclables intéressés qui auront pris la peine de s'inscrire sur le site de l'ADC.





## Elu : Interview de Gilbert HÉBRARD

Conseiller général de Haute-Garonne.  
Secrétaire de l'Assemblée Départementale chargé de  
l'Environnement.

**Gilbert HÉBRARD, Conseiller Général chargé de l'Environnement au Conseil Général de la Haute-Garonne connaît son sujet car l'investissement de son département va bien au delà de l'organisation des 8<sup>èmes</sup> rencontres des départements cyclables. La Haute-Garonne est en effet un adhérent de l'ADC de la première heure qui s'est impliqué dans une grande partie des travaux de l'ADC et mène une politique cyclable cohérente de longue date. Gilbert HÉBRARD, porte-parole convaincu des mobilités douces en Haute-Garonne...**

**V&T :** Vous représentez le département de Haute-Garonne lors des précédentes rencontres des Départements Cyclables, qu'avez-vous pensé de l'édition de l'an passé ?

**GH :** J'ai trouvé ces rencontres très conviviales. Les présents partageaient un même intérêt pour le développement du cyclable et tout ce qu'il implique en terme de santé et loisirs. J'ai été frappé par la portée internationale des projets véloroutes et voies vertes. L'accueil du Conseil général du Finistère a été extraordinaire.

**V&T :** La Haute-Garonne a rejoint le réseau des départements cyclables dès la création de l'ADC en 1999. Votre équipe départementale a dès le début participé activement aux travaux et réflexions techniques de l'ADC, pour la plus grande satisfaction de tous. A présent, vous accueillez les 8<sup>èmes</sup> rencontres des Départements Cyclables. Quel intérêt vos équipes techniques ont-elles retiré de leur investissement dans les travaux de l'ADC et quelles sont vos attentes en tant qu'élus départemental vis-à-vis du réseau des départements cyclables ?

**GH :** Les services et personnes impliqués du Conseil général ont avant tout retiré une expérience sur le plan de la connaissance juridique, de la connaissance technique et des méthodes de valorisation touristique par le vélo grâce à leur investissement dans les travaux de l'ADC sur ces thèmes. Cette participation a en outre été l'occasion pour notre équipe technique de voir ce qui se passait dans d'autres départements et d'intensifier les échanges techniques. L'Assemblée des Départements de France (ADF) a la vocation de fédérer et structurer les départements entre eux. Je pense que l'ADC, à sa modeste échelle, fait de même dans le rayon du cyclable.

**V&T :** La Haute-Garonne véhicule une image dynamique. Tous les éléments sont rassemblés pour en faire une destination touristique privilégiée : prestige du Canal du Midi, gastronomie, patrimoine, proximité de l'Espagne, ... La carte 'tourisme' est importante

en Haute-Garonne et l'offre variée. Comment le vélo s'intègre-t-il dans l'offre globale ?

**GH :** Il faut regarder les choses dans leur ensemble : la communauté d'agglo de Toulouse à elle seule compte 600 000 habitants. Autrement dit, elle génère à elle seule une grosse demande. La Haute-Garonne est de plus située à 1h30 de la Méditerranée ce qui la rend très accessible. Ces dernières années, nous avons donc constaté une augmentation du tourisme rural avec un succès grandissant des gîtes ruraux. En partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme, les offices de tourisme et syndicats d'initiatives locaux, l'offre touristique est efficacement relayée en Haute-Garonne et les informations cyclables au même titre que le reste. Mais nous avons l'intention de progresser encore en veillant à renouveler sans cesse nos actions.

**V&T :** En terme d'aménagements, le Conseil général de Haute-Garonne mène une politique cohérente. Le principe de "l'épine dorsale" avec le Canal de Garonne-Canal du Midi pour la partie de l'Entre 2 Mers d'une part, et le long de la Garonne pour la desserte sud du département d'autre part, est un gage d'efficacité. Le Conseil général aide également les communes qui souhaitent greffer un aménagement cyclable sur cette colonne vertébrale. Comment cela se passe-t-il ?

**GH :** Les communes sont de plus en plus demandeuses d'aide technique et financière pour leurs aménagements cyclables. De manière générale, le Département de Haute-Garonne participe à hauteur de 50% des investissements cyclables en soutien aux communes qui le souhaitent.

Le cyclable dans le département concerne essentiellement le sport et le loisir. Les recommandations techniques du département, sa politique cyclable incitative, en terme d'aménagements notamment, permet d'augmenter petit à petit la cohérence de nos circuits. Effectivement, le principe de l'épine dorsale que nous offre la continuité Canal de La Garonne - Canal du Midi est une aubaine. Nous entretenons de très bonnes relations avec le Tarn et le Tarn et Garonne, nos voisins, avec lequel nous sommes en étroite et permanente concertation. Nous avons bon espoir, par ailleurs, d'établir le même type de concertation avec l'Aude. Il serait en effet extraordinaire de pouvoir, à terme, relier l'Est Toulousain à la Montagne Noire au point où cette merveille technique qu'est le Canal du midi offre un versant côté Atlantique et un versant côté Méditerranée.

**V&T :** La présence du Canal du midi et des chemins de halage sont une aubaine pour le Département. Vous devez avoir établi des relations approfondies avec VNF ? Comment se répartissent les tâches, notamment en terme

d'entretien des aménagements ?

**GH :** Avec VNF, tout est établi par le biais d'une convention de superposition de gestion. De manière assez systématique, VNF prendra la charge de la maîtrise d'œuvre, de l'entretien et de la signalétique, le département le financement et la maîtrise d'ouvrage. Le partenariat avec VNF fonctionne bien car nos enjeux sont très complémentaires. La sollicitation peut émaner aussi bien du Conseil général que de VNF.

**V&T :** Au delà de la démarche touristique, les parcours cyclables et piétonniers structurants offrent une possibilité de déplacements non motorisés, notamment vers et depuis Toulouse. Cette possibilité de liaison urbaine en site séparé est une situation rare et très enviable. Quel est l'impact des aménagements "doux" sur la vie quotidienne en Haute Garonne et notamment à Toulouse ? Génèrent-ils une pratique utilitaire, une pratique de loisirs conséquente des Haut-Garonnais ?

**GH :** La culture cyclable en Haute-Garonne comprend surtout les cyclosporives ou les vélos loisirs. Les aménagements participent au développement de ces pratiques mais les transferts modaux de nos concitoyens vers les modes doux et a fortiori le vélo ne sont pas flagrants.

Les toulousains utilisent le vélo avant tout comme un outil de loisir mais pas comme un outil culturel ou utilitaire. Les transports en commun de la ville de Toulouse sont en train de tester un système de relais vélo en ville. Et la piste du Canal du Midi est utilisée comme moyen de déplacement domicile-travail.

**V&T :** Des mesures incitatives sont-elles prises au niveau du département pour favoriser le réflexe du vélo utilitaire ?

**GH :** Au niveau de l'établissement du Conseil général de Haute-Garonne, des espaces vélo ont été aménagés avec possibilité d'extension, si cela s'avérait nécessaire.

On constate en outre beaucoup de covoiturage dans le département et une fréquentation grandissante du chemin de fer pour les trajets domicile-travail. La ligne 2 du métro qui est en construction sera l'occasion de la création d'un parking de rabattement. La Haute-Garonne, et plus particulièrement les abords de Toulouse, grandit de 13 000 nouveaux habitants par an. Dans ce contexte, les modes doux, et le vélo, sont un vrai enjeu.

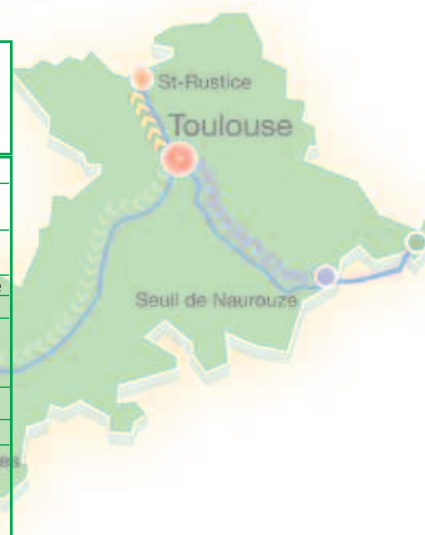
**V&T :** Quels sont les grands objectifs cyclables de la Haute-Garonne pour les années à venir ?

**GH :** L'objectif est de finaliser le schéma directeur cyclable adopté en 1997 et de poursuivre l'aide aux communes. Notre projet phare est de relier Toulouse à Luchon (puis à la frontière espagnole) en passant notamment par St-Bertrand de Comminges. Ce site est particulièrement remarquable car transfrontalier.



## Carte d'identité cyclable du département 31

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption du Schéma directeur des itinéraires cyclables en 1997</li> <li>- Adhérent à l'ADC depuis sa création en 1999</li> <li>- Maîtrise d'ouvrage de 3 axes structurants dont 2 en étroite collaboration avec VNF</li> <li>- Subvention aux communes qui souhaitent greffer leur propre itinéraire cyclable sur l'un des trois axes structurants</li> </ul>		
	<b>Parcours cyclable de la Garonne</b>	<b>Parcours cyclable du Canal du Midi</b>	<b>Parcours cyclable du Canal de Garonne</b>
Inauguration	Le 5 juin 2004, inauguration de la 1 <sup>ère</sup> tranche (cf article)	1991	2002
Longueur	31 km entre Saint Gaudens et Saint Bertrand de Comminges	49 km entre Toulouse et Port Lauragais voie verte classée en route départementale	21km entre Toulouse et Saint Rustice
Classement	voirie existante		voie verte classée en route départementale
Desserte	10 communes	15 communes	5 communes
Emprise	RD, voirie communale et chemins ruraux Convention avec les communes	Superposition de gestion avec VNF	Superposition de gestion avec VNF
Investissement CG31	0,9M€	1,91M€	4,22M€
Entretien annuel CG31	2K€/km	72K€ / Travaux annuels : 150 000€	30 K€
Perspectives	Projet pour 2013 : 100km de parcours entre Toulouse et Luchon pour un investissement supplémentaire de 2,5M€	Extension jusqu'à Revel par la « Rigole de la Plaine », alimentation en eau du Canal du Midi	Projet de continuité du parcours par le département du Tarn et Garonne



**V&T :** Avez-vous mis en place une politique de suivi ? Les Communes s'approprient-elles les itinéraires cyclables ?

**GH :** Non, nous ne menons pas encore d'enquête à proprement parler. En revanche, nous constatons que le département est victime de son succès car nous ne parvenons pas à répondre en temps voulu à toutes les sollicitations des communes. Les professionnels du tourisme du département sont par ailleurs extrêmement demandeurs de boucles et rabattements cyclotouristiques. L'appropriation fonctionne donc tout à fait.

**V&T :** Faites-vous du vélo vous-même ? Quel est votre sentiment d'élusur les déplacements doux de manière générale ?

**GH :** Je fais du vélo deux fois par jour en vacances. Je faisais autrefois du rugby mais je suis désormais adepte du vélo loisir en famille. C'est idéal pour l'entretien physique et toujours convivial.

**V&T :** Quels arguments pourraient convaincre vos homologues départementaux de miser sur

les modes doux et, à fortiori, sur une politique cyclable affirmée ?

**GH :** Le cyclable valorise le patrimoine culturel et naturel, dope la fréquentation touristique et lutte contre la pollution tout en offrant une détente du corps et de l'esprit.

Il suffit d'écouter les félicitations que nous recevons à chaque inauguration cyclable : que du positif, que du favorable. De mon point de vue d'élus, une politique cyclable rassemble et fait l'unanimité, quel que soit le bord politique.

**V&T :** Quel est selon vous le rôle d'un élu dans la politique cyclable ?

**GH :** Nous, élus, avons un rôle d'écoute des usagers. Nous étudions les projets et travaillons directement avec les services techniques et nos collègues élus. Notre rôle est de défendre et faire voter les projets cyclables à l'assemblée départementale avec, bien évidemment, les financements correspondants. L'argent est, dans le cyclable comme partout, le nerf de la guerre.

En concertation avec le CDT et VNF il sera nécessaire de mesurer l'impact des réalisations cyclables. Ces données sont importantes pour moi : elles me permettent de justifier le bon usage de l'argent du contribuable. Mais dans le cadre du développement cyclable, je ne suis pas inquiet. Les résultats chiffrés nous donneront raison, j'en suis sûr.

**V&T :** Comment envisagez-vous les 8<sup>èmes</sup> rencontres des départements cyclables en Haute-Garonne ?

**GH :** Je suis rentré des 7<sup>èmes</sup> rencontres dans le Finistère avec un challenge : faire connaître les atouts de notre département, montrer le dynamisme de notre politique cyclable au travers d'un colloque aussi réussi que celui de l'an passé. Le Conseil général de Haute-Garonne, à l'image de notre participation à l'ADC, est un département pilote dans le domaine des aménagements cyclables et des véloroutes et voies vertes. Nous avons la chance d'avoir une équipe motivée et compétente. Je leur fais entièrement confiance et ne doute pas que ces rencontres seront une très bonne édition. ■

## Inauguration du Parcours Cyclable de la Garonne

### 1<sup>ère</sup> section : Saint-Gaudens – Saint-Bertrand-de-Comminges

La première section du parcours cyclable de la Garonne a été inaugurée le samedi 5 juin 2004 par Pierre IZARD, Président du Conseil Général de la Haute-Garonne. Cette première section, d'une longueur de 31 km, emprunte des voies à faible trafic entre Saint-Gaudens et Saint-Bertrand-de-Comminges, dans le Sud du département et complète les itinéraires du schéma directeur cyclable du département.

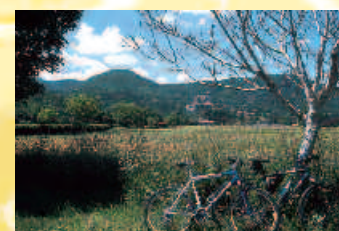
Le parcours cyclable de la Garonne, destiné à un public familial, emprunte des voies à faible trafic et au dénivelé globalement faible : 10 km de routes départementales, 15 km de voies communales et 6 km de chemins ruraux.

Il permet de rejoindre Saint-Bertrand-de-Comminges depuis Saint-Gaudens en 2 heures environ, entre plaine et piémont pyrénéen. Cet itinéraire est relié aux gares SNCF de Saint-Gaudens et de Gourdan-Polignan, offrant ainsi un accès aisé aux excursionnistes se déplaçant en train. Chemin faisant, les cyclistes pourront découvrir un patrimoine touristique riche : la collégiale de Saint-Gaudens, les sites archéologiques de Valentine et de Saint-

Bertrand-de-Comminges ainsi que la basilique Saint-Just de Valcabrère.

Des conventions ont été signées entre le département et les communes propriétaires des voiries support. Les maires conservent ainsi le pouvoir de police, mais l'entretien des voiries figurant sur l'itinéraire est à la charge du Conseil général.

L'investissement, supporté intégralement par le Conseil général, s'élève à 900 000 euros pour cette première section et comprend le revêtement routier, la sécurisation et le jalonnement de l'itinéraire. La création d'un passage inférieur piétons-vélos a été nécessaire sous la bretelle du Val d'Aran pour un montant de 150 000 euros. L'entretien de cet itinéraire est estimé à 2 000 euros par km et par an. A terme, le parcours cyclable de la Garonne reliera le canal des deux mers (au niveau de Toulouse) au cœur des Pyrénées haut-garonnaises (Luchon), soit environ 100 km. Il sera raccordé aux parcours existants du canal du midi et du canal de Garonne. L'aménagement de la totalité du parcours s'étalera jusqu'en 2013, pour un investissement total estimé à 2,5 millions d'euros. ■



**Informations :**  
Comité Départemental du Tourisme  
14 rue Bayard BP 84531015 TOULOUSE CEDEX 6  
tel : 05.61.99.44.00  
Fax : 05.61.99.44.19  
[www.tourisme-haute-garonne.com](http://www.tourisme-haute-garonne.com)  
[bienvenue@cdt-haute-garonne.fr](mailto:bienvenue@cdt-haute-garonne.fr)

# Parutions



## Cyclocarte La Drôme à vélo

Le Conseil général de la Drôme, en coédition avec l'IGN vient de publier la nouvelle cyclocarte de loisirs et de plein air *La Drôme à vélo*. La Drôme, qui tire parti de ses itinéraires cyclables de longue date, met ainsi à jour la vue d'ensemble de l'offre vélo et touristique de son territoire.

Ce document très complet est le fruit d'une étroite collaboration entre le Conseil général de la Drôme, le Comité départemental de Tourisme de la Drôme, la Fédération Française de Cyclotourisme et l'association Roullons en Ville à Vélo.

Prix : 7,95€, en vente dans les grandes surfaces, magasins spécialisés et OTSI de la Drôme  
Plus d'infos sur [www.cg26.fr](http://www.cg26.fr)

## Les fiches pratiques de l'Indre et Loire

Le Conseil général d'Indre et Loire, conjointement avec la Région Centre et la Communauté de Communes de Tours Plus, a profité de l'inauguration du Tronçon Tous-Villandry de l'itinéraire La Loire à vélo pour lancer 4 topoguides pratiques :

- Tours/Villandry
- Savonnières/Bréhémont
- Bréhémont/Savigny-en-Véron
- Savigny-en-Véron/Candes-st-Martin

Ces fiches regroupent la carte des aménagements cyclables, une présentation des sites touristiques à découvrir et les informations pratiques (loueurs de vélos, hébergeurs, restaurateurs,...) d'une offre touristique complète.

Fiches gratuites - disponibles dans les OTSI et auprès du CDT de Touraine  
[info@tourism-touraine.com](mailto:info@tourism-touraine.com)  
Plus d'info sur [www.cg37.fr](http://www.cg37.fr)



# AGENDA

## Semaine Européenne de la Mobilité

du 16 au 22 septembre 2004

### • Journée Européenne des Voies Vertes

Le 19 septembre

### • Journée Européenne *En Ville Sans Ma Voiture*

Le 22 septembre

## Journées Nationales des Voies Vertes

Les 25 et 26 septembre 2004

## Rencontres des Villes Cyclables

les 27, 28, 29 octobre 2004 à Tours



## Association des Départements Cyclables

Conseil général du Rhône

Hôtel du Département

29-31, Cours de la Liberté

69483 Lyon Cédex 03

tél. : 04 72 61 36 26

fax : 04 72 61 79 77

[info@departements-cyclables.org](mailto:info@departements-cyclables.org)

## Guide Train+Vélo de la SNCF

Afin que les usagers du ferré adeptes du train+vélo comprennent au mieux l'offre vélo de ses réseaux, la SNCF édite comme chaque année, un fascicule d'information sur les modalités de ce mode de transport embarqué. Le dépliant 2004 est volontairement épuré pour donner à l'utilisateur une vision d'ensemble la plus simple possible grâce à une carte de France des lignes ouvertes aux vélos, des conditions pratiques de transport d'un vélo et des recommandations spécifiques aux différents réseaux de la SNCF.

Plus d'infos au 08 92 35 35 35



**Faites remonter 1 info, 1 commentaire, 1 souhait à :**

A.D.C. - Vélo & Territoires

Hôtel du Département - 29-31, Cours de la Liberté - 69483 Lyon Cédex 03

Transmettez-les : .....

.....

.....

.....

.....

**Vélo Territoires**  
www.velo-territoires.org

Rédacteur en chef : Camille Thomé  
Remerciements : SNCF - CG37- CG31 - CG26  
Concept et réalisation : Altimax - 04 50 10 06 55  
Photogravure & impression : Gutenberg

[www.departements-cyclables.org](http://www.departements-cyclables.org)